



UE 6 Maladies Transmissibles Risques sanitaires



Niveau d'étude
BAC +5



ECTS
6 crédits



Composante
UFR Sciences
de Santé



Volume horaire
84h



Période de
l'année
Tous les ans

En bref

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Plage horaire:** Heures ouvrées
- > **Méthodes d'enseignement:** Hybride
- > **Organisation de l'enseignement:** Formation initiale
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

Heures d'enseignement

| | | |
|----|-------------------|-----|
| CM | Cours Magistral | 28h |
| TP | Travaux Pratiques | 56h |

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances ont été établies conformément au programme pédagogique adopté par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) en application de l'arrêté du 8 avril 2013, modifié par celui du 21/12/2021, relatif au diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionnant la deuxième partie des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en Médecine. La validation de l'année de MM2 permet d'acquérir 50 crédits européens. L'obtention de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU), arrêté du 30 décembre 2014, est obligatoire pour la validation du 2ème cycle des études médicales. Cette attestation sera délivrée à l'issue du MM3. Son enseignement pratique sera dispensé lors du stage dans le pôle 1. La partie théorique se déroulera dans le cadre des cours de l'UE11 de MM1. Cet enseignement ne donnera pas lieu à l'obtention d'ECTS.

Syllabus



Schéma général des parcours possibles :

L'année se déroule par alternance de 6 à 8 semaines d'enseignement et 6 à 8 semaines de stage hospitalier à temps plein de septembre à août. La formation est annualisée.

Durant l'année, l'étudiant choisira en plus du parcours obligatoire, du tronc commun :

- 1 UE Librement Choisie, permettant la validation du 2ème cycle des études médicales
- Éventuellement, 1 UE Librement Choisie Supplémentaire, permettant une obtention des 10 points de valorisation du parcours en vue de la procédure de matching en 2ème cycle. La validation de cette UE n'est pas requise pour valider le 2ème cycle. Par contre, elle doit être validée pour obtenir les 10 points de parcours.
- Les UE Librement Choisies validant des points de Parcours ne sont réalisables qu'au cours du 2nd Cycle (sauf UE Engagement pédagogique mixte anatomie et physiologique).
- L'obtention d'un Master débuté durant le 1er Cycle peut être soumise à validation de points de Parcours.

L'étudiant devra donc signaler à la scolarité lors de la rentrée, quelles UE entrent dans la validation de son second cycle et quelles UE entrent dans la validation de son parcours. Attention, l'étudiant devra veiller à ne pas choisir deux UE dispensées sur un même Bloc. En effet, les partiels de ces UE se déroulent en même temps.

Une UE Optionnelle « Quiz & Tchat » sera proposée pour la Révision de l'EDN, de mi-août à mi-octobre, en format Hybride et sans aucune évaluation.

Note : L'offre des UE optionnelles est susceptible d'évoluer d'une année sur l'autre en fonction de ce qui est proposé par les enseignants.

Informations complémentaires

+ 4 heures pour ATB

Compétences visées

Les compétences acquises sont celles de Médecin. Les années de MM1 et de MM2 donnent à l'étudiant les connaissances diagnostiques et thérapeutiques de l'homme malade. Le Diplôme unique prépare les étudiants à l'Examen Dématérialisé National (EDN), ainsi qu'aux Examens Cliniques Objectifs et Structurés (ECOS), qui leur permettront de s'orienter vers une spécialisation, la Médecine Générale comprise. Cette spécialisation intervient au cours du 3ème cycle (internat).

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Les compétences sont celles de la 2ème année du grade de Master en Sciences Médicales. Ce grade de Master a la particularité de se préparer en 3 ans.

Infos pratiques

Campus

➤ Campus de Dijon

